

## Procès-verbal du conseil d'école

Ecole de Bellevue à Polisot

Le 17/10/2024

### Participants

Enseignants : Mme Mismaque Mme Broussier, Mme Bazin, Mme Da Silva, Mme Humbert, Mme Ducrocq

Syndicat intercommunal de Bellevue : Mme Dubraud

Représentants des communes : M. Ruelle (maire de Buxeuil), M. Boussagol (Polisot),

Représentants des parents d'élèves : Mme Gyéjacquot, Mme Fontaine-Garcia, M. Hervé, Mme Rokicki, Mme Sicot, Mme Weinert, Mme Bettoni et Mme Lespes

Représentants des élèves : Léopold Poinot, Jeanne Garcia Fontaine, Eliot Balanche, Eva Laculle

Excusés : Mme Grosjean (IEN), M. Delot (Celles Sur Ource), Mme Sieffert et Mme Marchal (parents d'élèves)

### Ordre du jour

1. Résultats des élections des parents d'élèves
2. Bilan financier 2023/2024
3. Organisation de l'école : répartition classes, règlement intérieur de l'école, projet PhAre
4. Projets

### Points essentiels de la réunion

1. **Résultats des élections.** 81% de participation, c'est bien. 10 parents se sont présentés donc une seule liste à présenter. Les titulaires sont : Weinert Laurie, Marchal Sarah, Lespes Céline, Rokicki Elodie et Fontaine-Garcia Salomé. Les suppléants sont Sieffert Fanny, Hervey Dominique, Bettoni Sandrine, Sicot Adélaïde et Gyéjacquot Isabelle. Vous allez recevoir un mail avec un tableau où on retrouve le téléphone, mail et photo de chacun des délégués.

Rappel : les titulaires prennent une part active en cas de vote et non les suppléants lors d'un conseil où tout le monde est convié. Tous les parents sont bien sûr invités à participer à la vie de l'école et aux projets.

## 2) **Bilan financier** : Année 2 023/ 2 024

### **Quelques produits :**

<b>Activités</b>	<b>Entrées</b>	<b>Sorties</b>	<b>Bénéfices</b>
Sapins	1 298 €	971 €	327 €
Photos individuelles			852.55 €
Photos de groupes			534.59 €
Carnaval	487.62 €	275.77 €	211.85 €
Gâteaux Mistral	5 833.90 €	4 567.50 €	1 266.40 €
Fête	5 032.21€	1 214.26 €	3 817.95 €

### **Subventions :**

Buxeuil : 230 € (participation par rapport à la future classe verte)

Transport : 141.30 €

**Dons** : 1 200 € (qui vient de la vente de capsules de champagne par Mme Cheurlin).

### **Quelques charges :**

Adhésion OCCE : 355.67 €

Adhésion USEP : 557.17 €

Piscine (2 022) : 1 070 €

SACEM : 220.04 €

Transport : 2 433 €

Livres : 714,78 €

Noël : 835.26 €

Cinéma : 436 €

Calculatrices CM2 : 295.16 €

Jeux pour la cour : 121.92 €

Cirque : 6 909,50 €

Les comptes ont été vérifiés par Mme Beaufort et Mme Rokicki. Ils sont consultables sur demande auprès de Mme Bazin. Le bilan est positif, on a mis de la réserve pour la classe découverte.

L'équipe enseignante remercie le syndicat pour le versement des subventions et la participation des parents. On n'a jamais fait une aussi grosse commande de gâteaux Mistral.

Coopérative scolaire de l'École Primaire Bellevue, à POLISOT (10 110), Hamneau de Bellevue.

(010-2080)

Compte : Crédit Mutuel 020 373 401 - BAR SUR AUBE ; ouvert le 01/04/2016

Mandatataire : Carine BAZIN. Monnaie affichée : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, et le cahier de comptabilité est clos.

### Compte de fonctionnement général du 1.09.2023 au 31.08.2024

<i>CHARGES</i>		<i>PRODUITS</i>			
6070 0008	Achat d'objets à revendre	6 738,00	7070 0008	Vente d'objets	9 969,23
6168 1008	Assurances	93,17	7080 0008	Activités éducatives	6 049,93
6181 0008	Activités éducatives	16 813,61	7410 0008	Subventions des collectiv. locales (3)	371,30
6270 0008	Frais bancaires	24,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisation à l'OCCE 10	262,50	7551 1008	Subventions d'associations	0,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008	Participation des familles	865,28
6800 0008	Biens durables	142,35	7700 0008	Recettes exceptionnelles	1 200,00
	<b>Total des charges (A) :</b>	<b>24 073,63</b>		<b>Total des produits (B) :</b>	<b>18 455,74</b>

Résultat de l'année 2023-2024 (B-A) (+/-) : -5 617,89

### Bilan simplifié au 31 Août 2024

<i>ACTIF</i>		<i>PASSIF</i>			
Soldes des comptes au 31/08/2024					
512 01	Crédit Mutuel (1)	18 129,43	110	Report à nouveau au 1.09.2023 (**)	23 747,32
512 02	Autre banque (1)	0,00	Égal à l'actif - passif au 31.08.2023		
530	Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2023-2024 :		
	478.1 Erreur débitrice :	0,00	478.2 Erreur créditrice :		
	<b>Total de l'actif :</b>	<b>18 129,43</b>		<b>Total du passif :</b>	<b>18 129,43</b>

### 3) Organisation de l'école :

a) **Répartition classes** : PS/MS : 25 élèves (11PS/14MS) ; GS/CP : 18 élèves (11GS/7CP)  
CP/CE1 : 21 élèves (5CP/16CE1) ; CE2/CM1 : 25 élèves (16 CE2/ 9CM1) ; CM1/CM2 : 24 élèves  
(7CM1/ 17CM2)

Organisation des classes : en maternelle, Anne ( ATSEM) est dans la classe de Mme Mismaque de 9h à 10h, pour l'accueil, toilettes, déshabillage, cahiers et atelier dans la classe ; l'après-midi, Clémentine (embauché par le Syndicat) gère la sieste des PS, les toilettes, les sacs et le rhabillage avec la classe de Mme Mismaque avant la sortie du soir.

Dans la classe de Mme Broussier, Anne est dans sa classe après 10h.

L'après-midi, les CP des 2 classes se retrouvent pour décroiser avec Mme Broussier deux fois par semaine le lundi et le jeudi (questionner le monde) en élémentaire. Ils sont ensemble aussi en récréation, l'après-midi.

Les CM1 se retrouvent tous les jours en début d'après-midi sauf vendredi pour la géographie, l'histoire et les sciences voire l'EMC.

Pendant l'année, les enfants pourront emprunter des livres dans notre BCD gérée par Carole. Les enfants doivent prendre soin des livres : un livre perdu ou abîmé devra être remboursé.

b) **Cantine** : 103 inscrits. Isabelle Leite est arrêtée et remplacée par Sarah Arlandis.

Rappel en cas d'allergies alimentaires en lien avec la cantine prévenir la directrice et justifier avec un certificat médical. Nous ferons le lien avec Sarah. Mme Ducrocq verra en appelant l'infirmière scolaire s'il faut un PAI. Si c'est pour convenance personnelle, il faut un mot écrit.

Mme Dubraud évoque le bruit à la cantine (certains élèves s'en plaignent également), des verres renversés, un mauvais effet de groupe, des comportements irrespectueux... Les élèves ayant 3 croix sont exclus un jour de la cantine. Les parents élus demandent s'ils peuvent prendre connaissance du règlement de la cantine et proposent s'il est possible d'envoyer un courrier d'avertissement aux parents en cas de mauvais comportement d'un élève. Un mail pourrait être envoyé.

c) **Garderie** : 50 inscrits

d) **Règlement intérieur** à remettre à jour :

- Plan vigipirate mis au plus haut niveau : urgence attentat : pas d'attroupements devant l'école, parkings à surveiller. Bien respecter les horaires de classe. Chacun doit signaler tout comportement ou objet suspect qu'il remarquerait aux abords de l'école.
- Mot de passe blog à modifier 2025 au lieu de 2024
- On rajoute dans les objets interdits, la montre connectée.

Pour le reste, rien de particulier à changer. Règlement intérieur validé.

e) **PPMS** : un exercice de PPMS attentat intrusion va être organisé le 09 décembre 2024.

L'interrupteur n'a toujours pas été placé dans le bâtiment administratif pour déclencher cette alarme PPMS.

Concernant l'exercice incendie, on regrette que l'alarme ne sonne que par bloc. En élémentaire, toutes les classes n'entendent pas l'alarme simultanément, ce fait est constaté quasiment à chaque exercice en particulier si les fenêtres sont fermées. Peut-on augmenter les décibels côté élémentaire ? Les maitresses se demandaient si on pouvait faire l'exercice incendie à la cantine. Le personnel de cantine, Mme Dubraud et la directrice vont se réunir pour en discuter.

f) **Un exercice d'évacuation de bus** va être fait début novembre. C'est une proposition du Grand-Est. Le personnel du syndicat y participera.

g) **Programme PhAre (plan de prévention non au harcèlement)** : école au label niveau 1 engagement : 10h/classe dans l'année, participation à la journée dédiée, information en conseil d'école. Un protocole de prise en charge d'une situation de harcèlement est à respecter en cas de suspicion. Une équipe ressource est formée au niveau de la circonscription (1 directrice, 2 RASED, ERUN, conseillère pédagogique).

Journée contre le harcèlement le 7 novembre : les CM passent cette année le permis internet avec la gendarmerie, le 7 novembre on abordera le cyberharcèlement. Ils passeront leur permis début décembre.

Une maman d'élève demande si on peut faire une action contre les écrans en invitant les parents et les enfants. Mme Ducrocq est pour cette action mais il faut trouver des intervenants (CIO ? Gendarmes, Orthophoniste, médecin, neuropsychologue...).

#### 4) Projets :

a) Vente de sapins : elle n'est plus possible. Ils proposent juste de vendre des sapins pour mettre dans l'école. Nous aimerions proposer la vente de saucissons et/ou fromages à la place peut-être en décembre. Mme Sicot va se renseigner pour les fromages.

#### b) Téléthon :

Vente de peluches? Des ateliers pédagogiques seront prévus vendredi après-midi (29/11), vente de crêpes, pizza à emporter le soir mais il faudrait prévoir une pizza plus classique pour les enfants. Il faut voir si le camion de l'an passé peut venir. Marche à 17h30 d'environ 7km le soir ? Mais il faut des parents pour l'organiser.

L'information sera diffusée aux villages par mail ou affichage. Le programme du Téléthon de l'école vous sera donné à la rentrée des vacances.

c) Spectacle de Noël pas encore défini

d) OCCE : les écoles qui folkent pour la classe CP/CE1.

e) Emission de web-radio le mercredi 15 mai pendant la classe verte si c'est possible.

f) Projet NEFLE est en pause pour les écoles élémentaires pour cette année. Nous attendons et serons peut-être obligés de faire par nous-même.

g) USEP : rencontres sportives :

RECAPITULATIF INSCRIPTIONS 2024-2025  
RENCONTRES USEP



ECOLE

BELLEVUE POLISOT

CLASSE DE : Mme BROUSSIER

NIVEAU DE LA CLASSE :

GS-CP

EFFECTIF : 23

RENCONTRES CHOISIES	HORAIRES	DATE	LIEU
MATERNELLE ORIENTATION	13H45-15H45	04-mars	STADE BELLEVUE / POLISOT

CLASSE DE : Mme BAZIN

NIVEAU DE LA CLASSE :

CP-CE1

EFFECTIF : 28

RENCONTRES CHOISIES	HORAIRES	DATE	LIEU
USEPIADES	10H - 15H30	01-oct	BAR SUR SEINE
SPORTS URBAINS	13H45-15H45	28-janv	STADE VAUDES + SALLE DES FETES

CLASSE DE : Mme DA SILVA

NIVEAU DE LA CLASSE :

CE2-CM1

EFFECTIF : 25

RENCONTRES CHOISIES	HORAIRES	DATE	LIEU
USEPIADES	10H - 15H30	01-oct	BAR SUR SEINE
SPORTS URBAINS	13H45-15H45	28-janv	STADE VAUDES + SALLE DES FETES
SPORTS GLISSE	13H45-15H45	18-mars	STADE BELLEVUE / POLISOT

CLASSE DE : Mme DUCROCQ

NIVEAU DE LA CLASSE :

CM1-CM2

EFFECTIF : 24

RENCONTRES CHOISIES	HORAIRES	DATE	LIEU
USEPIADES	10H - 15H30	01-oct	BAR SUR SEINE
SPORTS URBAINS	13H45-15H45	28-janv	STADE VAUDES + SALLE DES FETES
SPORTS GLISSE	13H45-15H45	18-mars	STADE BELLEVUE / POLISOT

h) Projets classe :

Atelier sténopé sur la photo argentine à l'Aiguillage avec 2 artistes en résidence en septembre pour les classes élémentaires.

- Projet de liaison collègue : création d'un spectacle pour la fête médiévale de Rumilly Les Vaudes (7/06/25 à 17h) avec classe de CM1/CM2 et 5<sup>ème</sup> 1

- Projet autour du thème de l'eau pour la classe de CE2/CM1. La classe va suivre le Vendée Globe.

- Correspondance de la classe de Mme Mismaque avec une classe de la Haute Savoie. (échange de jeux, poèmes, ...).

- Sortie à la ferme des Clos à Géraudot le 13 mai et le 27 mai avec les 3 classes de Mmes Mismaque, Broussier et Bazin. La Fédération des Chasseurs de l'Aube (autour du thème végétal pour les maternelles et autour du thème des animaux de la nuit pour les CP-CE1). Des intervenants viendront à l'école le 17 novembre.

- Classe-mer du 12 au 16 mai 2025 pour les CE2, CM1, CM2 à Tourlaville en Normandie. 21000 euros de budget environ pour 49 élèves cela revient environ à 370 euros par élève. Pour les élèves des 4 villages, 1/3 est pris en charge par la commune, 1/3 par la coopérative et 1/3 par les parents. Les parents n'habitant pas les 4 villages doivent faire une demande auprès de leur commune si elle veut participer sinon ils prendront en charge 2/3. Les parents pourront payer en plusieurs fois. Le but est d'emmener tous les enfants. Une réunion de préparation sera faite courant décembre ou janvier.

- Une maman d'élève s'est proposée pour planter des fleurs dans les massifs avec les classes des plus petits (jusqu'au CE1).

- Projets de financement : vente de saucissons, de gâteaux Mistral...,  
Fête d'école est prévue pour l'instant le 27/06/2025.

Le conseil d'école est clôturé à 20h35

Fait à Polisot, le 17/10/2024

Secrétaire de séance : Mme Da Silva Catherine

Présidente du conseil : Mme Ducrocq Isabelle